



Division des droits des Palestiniens

Avril 2008
Volume XXXI, Bulletin n° 4

Bulletin **sur les activités menées par le système des Nations Unies** **et les organisations intergouvernementales concernant** **la question de Palestine**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Le Secrétaire général condamne l'attentat palestinien contre un dépôt de carburant au sud d'Israël	3
II. Déclaration commune des organismes des Nations Unies sur la pénurie de carburant à Gaza ...	3
III. Le Secrétaire général se dit très préoccupé par la violence à Gaza et au sud d'Israël.	4
IV. Déclaration du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés	4
V. Exposé au Conseil de sécurité de la Sous-Secrétaire générale aux affaires politiques	5
VI. Le Secrétaire général condamne les pertes en vies humaines à Gaza au cours d'attaques à la roquette	10
VII. Organisation à Paris d'une Conférence internationale des Nations Unies sur les réfugiés de Palestine	10

Le Bulletin peut être consulté sur le site Web du Système d'information des Nations Unies sur la question de Palestine au : <http://unispal.un.org>.

I. Le Secrétaire général condamne l'attentat palestinien contre un dépôt de carburant au sud d'Israël

La déclaration suivante a été publiée le 9 avril 2008 par le porte-parole du Secrétaire général Ban Ki-moon (SG/SM/11505) :

Le Secrétaire général condamne l'attentat terroriste commis par des militants palestiniens contre le dépôt de Nahal Oz au sud d'Israël, au cours duquel deux Israéliens, fournisseurs dans le civil, qui acheminaient du carburant à Gaza ont été tués et plusieurs autres blessés.

Il se dit profondément préoccupé par la perspective d'une escalade de la violence et, tout en reconnaissant le droit de légitime défense d'Israël, déplore le nombre de victimes civiles palestiniennes à la suite des opérations militaires israéliennes de cet après-midi. L'Organisation des Nations Unies préconise la protection de tous les civils dans le conflit.

II. Déclaration commune des organismes des Nations Unies sur la pénurie de carburant à Gaza

La déclaration suivante a été publiée conjointement le 15 avril 2008 par le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la Santé, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Les organismes humanitaires des Nations Unies et les organismes de développement qui sont actifs dans le territoire palestinien occupé sont très préoccupés par la pénurie de carburants dans la bande de Gaza, du fait de l'incidence profonde qu'elle a sur la vie quotidienne des habitants et sur les opérations de l'Organisation des Nations Unies. L'annonce par Israël d'une reprise de l'acheminement de carburant au terminal est une mesure positive, qui ne suffira toutefois pas à remédier aux graves pénuries dont souffrent les transports et les groupes électrogènes. Les stations-essence sont à sec, ce qui paralyse les transports; beaucoup d'élèves ne peuvent plus aller à l'école et bon nombre de professionnels de la santé ne peuvent plus accéder aux dispensaires ou aux hôpitaux. Il est difficile de transporter des produits de base comme des vivres dans l'ensemble de Gaza.

Israël a cessé de réapprovisionner Gaza en carburant à la suite de l'attentat du 9 avril contre le terminal de Nahal Oz, alors qu'il y avait transféré 3,8 millions de litres de gazole et 340 000 litres de benzène au mois de mars. Cette quantité n'aurait de toute façon pas suffi à satisfaire les besoins de Gaza, étant donné que 8,8 millions de litres de gazole et 1,7 million de litres de benzène avaient été acheminés à la même époque l'an dernier. Les restrictions israéliennes ont poussé l'Association des propriétaires de station-essence de Gaza à suspendre leurs livraisons en signe de protestation contre les effets des restrictions, à la suite de quoi les stocks existants de gazole et de benzène, qui représentaient des stocks de deux jours, n'ont pas été distribués.

La situation actuelle est une menace pour la santé et le bien-être de la population de la bande de Gaza, dont 56 % sont des enfants. L'activité des organismes des Nations Unies à Gaza est sévèrement perturbée et cela a une incidence sur les écoles, les dispensaires et la distribution de vivres.

Les organismes des Nations Unies ont réclamé que soit mis un terme à tous les actes de violence, y compris les attentats comme celui contre Nahal Oz, ainsi que la reprise immédiate de l'acheminement et de la distribution de carburant en quantité suffisante pour permettre aux Palestiniens de mener une vie normale.

III. Le Secrétaire général se dit très préoccupé par la violence à Gaza et au sud d'Israël

La déclaration suivante a été publiée le 16 avril 2008 par le porte-parole du Secrétaire général Ban Ki-moon (SG/SM/11517) :

Le Secrétaire général est très préoccupé par l'escalade de la violence à Gaza et au sud d'Israël, qui s'est produite aujourd'hui. Il condamne le fait que des civils aient été tués et blessés parmi les Palestiniens, y compris des enfants, au cours des opérations militaires menées par Israël et demande à ce dernier de respecter ses obligations au titre du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Le Secrétaire général réaffirme également sa condamnation des tirs de roquette contre des cibles civiles israéliennes et exhorte toutes les parties à faire preuve de retenue.

IV. Déclaration du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés

Le 17 avril 2008, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, John Dugard, a publié la déclaration suivante (point de presse du HCDH du 17 avril 2008) :

L'effusion de sang continue à Gaza et, dans une moindre mesure, en Cisjordanie. Le mercredi 16 avril, une vingtaine de Palestiniens ont été tués au cours d'opérations militaires israéliennes. La majorité d'entre eux étaient des civils et cinq des enfants. Le même jour, trois soldats israéliens ont été tués.

Combien de temps durera cette folie en l'absence d'une intervention en bonne et due forme de la part de la communauté internationale? Il est devenu clair, pour bon nombre de responsables qui connaissent bien le conflit, tant en Israël qu'ailleurs, que seuls des pourparlers directs entre les véritables parties au conflit – Israël et le Hamas – peuvent mettre un terme aux tueries.

On peut comprendre qu'Israël ne soit pas désireux de parler avec le Hamas, étant donné l'hostilité de ce dernier à son égard. Mais il n'y a pas de raison que l'ONU n'intervienne pas et ne fasse pas valoir son rôle de médiateur, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité ou du Secrétaire général. Il s'agit là d'un rôle que l'Organisation a traditionnellement joué, même quand une des parties était taxée de « terrorisme ». Il incombe à l'ONU, en tant que garante suprême des droits de l'homme et de la paix internationale, d'ouvrir des voies de communication entre

Israël, le Hamas et l'Autorité palestinienne à Ramallah et de les amener à la table des négociations. Cette mesure contribuerait également à resserrer l'unité nationale palestinienne, autre volet que l'ONU n'a pas réussi à aborder à ce jour.

Le droit à la vie est le plus précieux et le plus important qui soit. L'Organisation des Nations Unies, agissant par l'intermédiaire du Conseil de sécurité ou du Secrétaire général, doit tout faire pour protéger la vie tant des Palestiniens que des Israéliens. Ce n'est sûrement pas trop que demander au Conseil de sécurité et, le cas échéant, au Secrétaire général de protéger la vie humaine, quitte à parlementer avec un groupe qu'il désapprouve, sur le plan politique.

V. Exposé au Conseil de sécurité de la Sous-Secrétaire générale aux affaires politiques

Le 23 avril 2008, la Sous-Secrétaire générale aux affaires politiques, Angela Kane, est intervenue au Conseil de sécurité pour évoquer la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Ce qui suit est un extrait de son exposé (S/PV.5873) :

Durant la période à l'examen, les efforts visant à faire avancer le processus politique se sont poursuivis par le biais de négociations bilatérales directes. Il y a eu des épisodes de violence graves, en particulier à Gaza et dans ses alentours, et la création de faits sur le terrain s'est poursuivie en Cisjordanie. À Gaza, la détresse humanitaire s'est également accrue, alors que les conditions en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, ne se sont pas véritablement améliorées, en dépit des efforts continus.

Les négociations bilatérales entre les parties, qui sont la clef du processus d'Annapolis, consistent en la tenue de réunions régulières à trois niveaux : entre le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert, entre leurs équipes de négociateurs, et entre les experts techniques. Le caractère confidentiel de ces réunions est maintenu. Nous continuons de préconiser des progrès pour parvenir à l'objectif commun d'un traité de paix cette année.

Au cours de la période considérée, 69 Palestiniens, dont 15 enfants, ont été tués lors d'opérations menées par les Forces de défense israéliennes, et 95 autres blessés. Six Israéliens ont été tués par des militants palestiniens et 27 ont été blessés.

Au moins 70 roquettes et mortiers ont été tirés sur Israël ou sur des points de passage, durant la période à l'examen. Le Hamas et d'autres organisations militantes ont également monté un certain nombre d'attaques contre des points de passage entre Gaza et Israël, qui sont les seules voies d'accès pour l'aide humanitaire internationale. Un attentat terroriste commis par des militants palestiniens le 9 avril contre le dépôt de carburant de Nahal Oz a causé la mort de deux civils israéliens qui participaient à l'approvisionnement en carburant. Le 19 avril, des militants du Hamas ont, au moyen de véhicules blindés et d'explosifs, mené une attaque contre le point de passage de Kerem Shalom, blessant 13 soldats israéliens.

Les opérations aériennes et terrestres menées par Israël contre des militants à Gaza se sont intensifiées suite à l'attentat du 9 avril. Dans plusieurs cas, des civils palestiniens ont été tués lors de ces opérations. Le 16 avril, 12 civils palestiniens,

dont plusieurs enfants et un caméraman de télévision, ont été tués lors d'une action israélienne menée contre des militants après l'assassinat de trois soldats israéliens.

Le Secrétaire général continue de condamner les attaques à la roquette ou autres perpétrées par les militants contre les civils et les points de passage. Non seulement, ces attaques mettent en danger la vie des civils israéliens, mais elles causent également des souffrances inacceptables à la population civile de Gaza et risquent d'entraîner une escalade généralisée.

Le Secrétaire général condamne également les pertes civiles résultant des opérations des Forces de défense israéliennes contre des militants. Nous réitérons l'appel lancé à maintes reprises par le Secrétaire général en faveur de la cessation de tous les actes de violence et du respect, par toutes les parties, du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme. Les mesures de châtement collectif doivent cesser.

Nous sommes très inquiets des risques d'une nouvelle escalade de la violence, compte tenu des incidences terribles que cela aurait sur les civils et de la menace qui pèserait ainsi sur la sécurité de toutes les parties, à savoir les Palestiniens, Israël et l'Égypte. Nous appuyons et encourageons l'Égypte à poursuivre ses efforts pour rétablir le calme à Gaza et permettre ainsi la réouverture des points de passage, ainsi que les efforts qu'elle déploie pour sécuriser la frontière. Nous exhortons toutes les parties à collaborer avec l'Égypte avec un sentiment d'urgence et de responsabilité, et nous demandons instamment à tous les États de la région d'user de leur influence pour rétablir le calme.

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Serry, était à Gaza aujourd'hui et il y a fait part des inquiétudes de l'ONU face à la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire.

Avant l'attentat du 9 avril contre le terminal pétrolier de Nahal Oz, environ 65 % des besoins en carburant de la centrale électrique de Gaza étaient couverts par les importations. Suite à cet attentat, Nahal Oz a été fermé du 9 au 21 avril, hormis pendant deux jours. Le Gouvernement israélien examine actuellement les dispositifs de sécurité pour garantir un approvisionnement sûr des carburants commerciaux à Gaza. Si Nahal Oz n'avait pas rouvert aujourd'hui, la centrale électrique aurait dû fermer et les coupures de courant se seraient multipliées dans la plupart des zones de Gaza.

Les faibles niveaux de carburant pour répondre aux besoins en matière de transport, liés eux aussi à la fermeture prolongée de Nahal Oz, sont tout aussi inquiétants. Même avant l'attentat du 9 avril, les importations de diesel et d'essence avaient chuté de manière importante, les importations d'essence ayant stoppé le 18 mars et celles de diesel le 2 avril. La circulation automobile s'en est trouvée tout simplement paralysée. Les effets des faibles importations d'essence et de diesel ont été exacerbés par le refus de l'Association palestinienne des stations-service de distribuer les réserves existantes pour protester contre le faible volume des importations.

La pénurie de carburant a également eu un effet néfaste sur l'approvisionnement en eau et sur l'assainissement. Entre 15 et 20 % de la population ne reçoit plus désormais l'eau courante que durant trois à cinq heures tous les quatre jours, ce qui a un impact sur l'hygiène quotidienne. Chaque jour, 60 000 mètres cubes d'eaux usées brutes ou partiellement traitées continuent d'être

déversés dans la Méditerranée. L'absentéisme des étudiants et des enseignants, aussi bien dans les écoles que les universités, atteint 20 %, du fait de la pénurie de carburant pour les transports. Tous les cours des quatre principales universités de Gaza ont été suspendus la semaine dernière. La plupart des bateaux de pêche sont immobilisés, ce qui va ruiner la saison de la pêche à la sardine.

Les organismes humanitaires sont aussi sévèrement touchés. Les réserves en carburant de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient seront épuisées le 24 avril et, afin d'économiser le carburant, l'UNRWA a donné la priorité à la distribution de vivres, au ramassage des déchets solides et aux projets relatifs aux égouts. Il a cessé toute activité de surveillance et, depuis le 14 avril, près de la moitié des 1 240 élèves de lycées techniques habituellement transportés par des compagnies de transport scolaire sous contrat avec l'UNRWA ne sont plus en mesure d'aller aux cours. Demain, à moins que l'essence ne soit de nouveau importée, l'UNRWA suspendra l'aide alimentaire qu'il fournit à 650 000 réfugiés, ainsi que ses activités de ramassage des ordures de 500 000 habitants de Gaza. Cinq cent mille autres habitants de Gaza vivent déjà dans 12 municipalités qui ne sont plus en mesure de collecter les déchets, essentiellement en raison de la pénurie de carburant.

Les camions transportant les produits d'importation sont autorisés depuis le 22 avril à emprunter le point de passage de Sufa, depuis qu'une attaque perpétrée le 17 avril par des militants palestiniens a entraîné la fermeture du point de passage de Kerem Shalom. L'ONU a été informée par le Gouvernement israélien que la réouverture du point de passage sécurisée de Kerem Shalom prendra plusieurs semaines. Avant le 17 avril, le niveau des importations par camions à Gaza avait pratiquement doublé en mars, n'atteignant toutefois que le tiers du niveau de mai 2007. Seuls la nourriture, le bétail, les fournitures médicales et les articles de nettoyage sont acheminés de manière régulière dans Gaza. La pénurie des produits de première nécessité varie fortement, ce qui donne lieu à des hausses de prix selon le niveau de l'offre et de la demande. Plus aucun des matériaux nécessaires à la réalisation des projets d'infrastructure humanitaire des Nations Unies n'est autorisé à pénétrer dans Gaza. Malgré les assurances qui avaient été données, l'UNRWA n'a pas reçu l'autorisation d'importer les équipements nécessaires à la préparation des jeux d'été que l'Office organise annuellement pour 250 000 enfants.

Le point de passage de Rafah a été rouvert brièvement le 14 avril afin de permettre le transfert en Égypte de 24 patients atteints de maladies cardiovasculaires ou d'un cancer pour qu'ils reçoivent des soins médicaux.

Entre-temps, le Hamas a continué à contrôler directement les institutions de l'Autorité palestinienne à Gaza, et des associations palestiniennes indépendantes de défense des droits de l'homme s'inquiètent des violations alléguées des droits de l'homme, notamment du refus d'autoriser l'accès aux détenus palestiniens. Aucun accord n'a été conclu concernant la libération du soldat israélien capturé, Gilad Shalit, ou des prisonniers palestiniens. Le Comité international de la Croix-Rouge n'a toujours pas été autorisé à rencontrer le caporal Shalit.

Le 30 mars, après une réunion trilatérale entre la Secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice, le Premier Ministre palestinien Fayyad et le Ministre de la défense d'Israël Ehoud Barak, le Gouvernement israélien a annoncé une série de mesures destinées à améliorer les conditions en Cisjordanie. Ces mesures prévoient notamment l'ouverture de postes de police supplémentaires de l'Autorité

palestinienne en Cisjordanie; la fourniture d'équipements aux Forces de sécurité palestiniennes; 5 000 permis supplémentaires autorisant des ouvriers en bâtiment palestiniens à travailler en Israël; l'approbation de mesures visant à faciliter le passage de personnalités régionales et internationales du monde des affaires participant à la Conférence palestinienne sur l'investissement, qui aura lieu à Bethléem. Nous nous félicitons de cette nouvelle, prenons acte des progrès réalisés et encourageons vivement la pleine mise en œuvre de ces mesures.

Le Gouvernement israélien a également annoncé son intention d'éliminer les obstacles en Cisjordanie et a précisé par la suite que 61 obstacles avaient été supprimés. Grâce à ses nombreux travaux sur le terrain, le personnel des Nations Unies a constaté que 44 obstacles avaient été éliminés, tandis que 6 étaient toujours en place. Aucun élément n'indique si les 11 autres existaient précédemment ou s'ils ont été éliminés. Des 44 obstacles éliminés, 5 étaient d'importants obstacles à la circulation; les 39 autres n'apparaissaient pas sur la liste des 580 obstacles qui existaient précédemment et étaient recensés dans la base de données gérée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous nous félicitons de la disparition de ces obstacles, mais demandons instamment que des progrès supplémentaires et plus importants soient faits pour réduire les restrictions, comme l'envisage l'Accord réglant les déplacements et le passage, car la réduction des restrictions est vitale pour la relance de l'économie palestinienne.

Des appels d'offres et des permis de construire pour la construction de centaines de logements dans les colonies de peuplement israéliennes situées dans les territoires occupés ont été annoncées ce mois-ci. La construction s'est poursuivie dans de nombreuses colonies de peuplement, de même que la construction d'infrastructures, comme des routes pour les colons. Le Secrétaire général a, à plusieurs reprises, manifesté sa préoccupation à l'égard de toutes les activités de peuplement à Jérusalem-Est ou ailleurs en Cisjordanie, qui constituent une violation du droit international, des résolutions du Conseil de sécurité et des obligations d'Israël en vertu de la première phase de la Feuille de route. Nous sommes également préoccupés par le fait que les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est restent fermées sur l'ordre des Israéliens.

Les travaux de construction du mur se sont poursuivis dans le territoire palestinien occupé; ces travaux ne suivent pas la Ligne verte et sont contraires à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

Les restrictions aux opérations des Nations Unies ont continué de se multiplier en Cisjordanie, avec l'affectation de policiers civils israéliens aux points de contrôle, causant des retards importants et des problèmes de sécurité au personnel des Nations Unies passant de Cisjordanie à Jérusalem.

Vingt incidents violents entre des colons et des Palestiniens ont été signalés en mars, dans la partie méridionale de la Cisjordanie; deux Palestiniens auraient été tués.

Les Forces de sécurité palestiniennes en Cisjordanie ont poursuivi des militants et des éléments criminels pendant la période examinée. L'immunité a été accordée à certains militants à l'issue d'une période probatoire conformément aux accords conclus entre l'Autorité palestinienne et Israël. Un bataillon nouvellement formé des Forces de sécurité palestiniennes devrait être déployé prochainement. Il convient de poursuivre les efforts visant à améliorer la planification nationale en

matière de sécurité, à réformer les services de sécurité et à former leurs agents, ainsi qu'à renforcer tous les aspects de l'état de droit, avec l'appui des partenaires internationaux. Une conférence internationale destinée à accroître l'aide dans ce domaine est prévue à Berlin, en juin.

Le représentant du Quatuor, Tony Blair, a continué d'encourager la prise de mesures concrètes pour améliorer les conditions économiques de la population palestinienne. Une conférence palestinienne sur l'investissement, qui sera convoquée par le Premier Ministre palestinien Fayyad du 21 au 23 mai à Bethléem et qui a reçu l'appui de Tony Blair, devrait encourager de nouveaux investissements dans les entreprises palestiniennes.

Le projet complet du Plan palestinien de réforme et de développement est pratiquement achevé. Outre les projets en cours, l'Autorité palestinienne vient de distribuer une liste préliminaire de nouveaux projets destinés à faciliter la mise en œuvre des priorités du Plan palestinien de réforme et de développement.

Le Cabinet palestinien a approuvé le 31 mars le budget de 2008. L'Autorité palestinienne est actuellement en mesure de financer ses frais courants, y compris pour le mois de juin, mais elle sera confrontée à un déficit de plus de 600 millions de dollars au cours du deuxième semestre de 2008. Ce déficit est dû à l'insuffisance des engagements en matière d'appui budgétaire, à la faiblesse du dollar et à la décision de l'Autorité palestinienne de payer les arriérés des secteurs public et privé plus rapidement qu'il avait été initialement prévu. Nous prenons acte des niveaux historiques de l'appui financier fourni par l'Union européenne, les États-Unis et d'autres donateurs, et demandons instamment aux autres, notamment les partenaires de la région qui ne l'ont pas encore fait, d'honorer le plus tôt possible les promesses faites à Paris. Il convient de garder à l'esprit qu'un peu moins de la moitié du budget de l'Autorité palestinienne est dépensée à Gaza.

La Ligue des États arabes a tenu son sommet annuel à Damas les 29 et 30 mars. Nous avons pris acte des messages de préoccupation concernant l'évolution de la situation sur le terrain et nous nous félicitons que l'Initiative de paix arabe ait été réaffirmée, laquelle demeure un élément central de la recherche de la paix dans la région. Nous encourageons l'appui arabe aux efforts déployés par le Président Abbas pour négocier un traité de paix avec Israël; aux efforts faits par le Premier Ministre Fayyad pour mettre en place les institutions d'un futur État palestinien; et à l'unité palestinienne. Nous persistons à croire qu'il est extrêmement important de consulter les pays arabes sur toutes les questions.

...

Les Israéliens et les Palestiniens sont engagés dans les négociations sur le statut final les plus intenses depuis la rupture du processus politique il y a près de huit ans. Il ne faut pas en sous-estimer l'importance, mais il ne faut pas non plus oublier les graves dangers qui pèsent sur ce processus.

Les principaux responsables du Quatuor se réuniront à Londres le 2 mai pour examiner tous les aspects du processus lancé à Annapolis, ainsi que la situation sur le terrain. Le Secrétaire général présidera cette réunion qui aura lieu en marge d'une réunion du Comité spécial de liaison prévue le même jour. Ce comité se réunit pour évaluer les progrès réalisés dans le développement des institutions et de l'économie palestiniennes depuis la dernière réunion qui s'est tenue ici à New York en septembre dernier.

Le Secrétaire général et le Coordonnateur spécial Serry travaillent avec les parties, avec les partenaires régionaux et avec le Quatuor pour appuyer le processus politique, encourager des mesures visant à honorer les engagements pris et à améliorer les conditions sur le terrain, et remédier à la grave situation humanitaire, politique et de la sécurité à Gaza et dans ses environs.

L'ONU continue de déployer des efforts afin d'assurer, par le biais de négociations, la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité et une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

VI. Le Secrétaire général condamne les pertes en vies humaines à Gaza au cours d'attaques à la roquette

La déclaration suivante a été publiée le 28 avril 2008 par le porte-parole du Secrétaire général Ban Ki-moon (SG/SM/11536) :

Le Secrétaire général condamne les pertes en vies civiles qui se sont produites en début de journée à Gaza, y compris les décès tragiques d'une mère et de quatre de ses enfants. Le Secrétaire général exhorte Israël à faire preuve de la plus grande retenue et rappelle aux Forces de défense israéliennes leurs responsabilités au cours des opérations militaires, qui consistent à protéger les civils en vertu du droit international humanitaire.

Le Secrétaire général condamne également les attaques en cours et les roquettes qui ont été tirées aujourd'hui par le Hamas contre des cibles israéliennes. Il demande au Hamas et à d'autres groupes militaires de mettre un terme à ces actes de terrorisme. Il leur rappelle également que les zones civiles à Gaza ne doivent pas servir de base à ce type d'agissement.

Le nombre croissant de pertes en vies civiles à Gaza et dans ses alentours est très préoccupant. Le Secrétaire général demande que le calme soit rétabli sur le champ.

VII. Organisation à Paris d'une Conférence internationale des Nations Unies sur les réfugiés de Palestine

La Conférence internationale des Nations Unies sur les réfugiés de Palestine s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à Paris les 29 et 30 avril 2008, sous l'égide du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. On trouvera ci-après les recommandations et conclusions de la Conférence (GA/PAL/1087).

La Conférence internationale des Nations Unies sur les réfugiés de Palestine a été organisée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et s'est tenue au siège de l'UNESCO, à Paris, les 29 et 30 avril 2008. La Conférence donnait suite aux résolutions 62/80 et 62/81 adoptées par l'Assemblée générale le 10 décembre 2007.

La Conférence avait pour objet de faire le point de la situation actuelle des réfugiés de Palestine et de voir ce que peut faire l'Organisation des Nations Unies pour améliorer leur sort. La Conférence a également examiné les efforts déployés

pour trouver une solution concertée, juste et équitable au problème des réfugiés en accord avec les résolutions applicables des Nations Unies, en particulier la résolution 194 (III) de 1948, préalable indispensable au règlement de la question de Palestine et à l'instauration d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient.

Les participants ont examiné les progrès accomplis depuis la dernière Conférence internationale des Nations Unies sur les réfugiés de Palestine organisée par le Comité, qui s'est tenue en 2000. Ils ont noté avec une vive préoccupation que, 60 ans après le déplacement initial des Palestiniens à la suite du conflit israélo-arabe de 1948, la situation des réfugiés, qui constituent une population particulièrement vulnérable et défavorisée et dont le nombre dépasse 4,5 millions, est plus précaire que jamais et que le problème n'est pas plus près d'être réglé qu'il ne l'était en 2000. Pendant six décennies et plusieurs générations, ces réfugiés ont vécu en exil hors de chez eux, dans des camps surpeuplés aux infrastructures insuffisantes où ils sont confrontés à la pression démographique, à de graves difficultés socioéconomiques et, souvent, à l'insécurité.

Les participants se sont particulièrement inquiétés de la situation dans la bande de Gaza, où la population, composée en majorité de réfugiés, a vu ses moyens de subsistance déjà maigres se détériorer encore en raison d'un blocus israélien ruineux et d'opérations militaires incessantes. Les participants ont appelé à la levée immédiate et sans condition des sanctions imposées par Israël à la bande de Gaza. Ils ont en outre tenu Israël pour pleinement responsable du bien-être et de la protection des réfugiés dans le territoire palestinien qu'il continue d'occuper, y compris la bande de Gaza.

Les participants ont aussi exprimé leur soutien à la reconstruction du camp de réfugiés de Nahr al-Bared détruit pendant l'été 2007.

Analysant les différentes approches pratiques possibles pour régler la question, les participants ont insisté sur le fait qu'une solution durable du problème des réfugiés de Palestine et, de manière plus générale, du conflit israélo-palestinien dans son ensemble, ne pourrait être trouvée que dans le respect du droit inaliénable des réfugiés de regagner leurs foyers et de récupérer leurs biens. Les participants ont souligné la pertinence constante à cet égard des dispositions de la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale et des résolutions ultérieures des Nations Unies sur la question de Palestine qui consacrent ce principe, ainsi que l'importance de l'Initiative de paix arabe.

Les participants ont noté que le droit des réfugiés au retour, qui est un principe fondamental et largement reconnu tant sur le plan humanitaire que sur celui des droits de l'homme, ne diminue pas avec le temps et qu'il s'applique tout autant aux Palestiniens déplacés à la suite des hostilités de 1967 qu'aux réfugiés de Palestine de 1948. Les différents dispositifs de réinstallation et d'indemnisation des réfugiés proposés au fil des ans ne font que compléter ce droit inaliénable des réfugiés de Palestine et ne s'y substituent nullement.

Les participants ont examiné le contexte politique plus large dans lequel s'inscrit le problème des réfugiés. Ils ont exprimé leur soutien sans réserve au processus politique israélo-palestinien relancé fin 2007 à Annapolis, où les parties se sont engagées à mener de véritables négociations en vue de conclure un accord avant la fin de 2008. Ils ont en outre affirmé que tout accord de paix définitif entre

Israéliens et Palestiniens devrait comporter une solution juste et équitable de la question des réfugiés de Palestine.

Les participants ont dit considérer que l'ONU doit continuer à assumer sa responsabilité permanente de garante de la légitimité internationale et à défendre les droits des réfugiés de Palestine jusqu'à ce que la question de Palestine soit réglée sous tous ses aspects. Ils ont exprimé au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien leur sincère reconnaissance pour son utile et important travail de sensibilisation de l'opinion publique internationale à la détresse persistante des réfugiés et pour son rôle de catalyseur des efforts tels que la présente conférence, visant à trouver une solution juste et durable à la question des réfugiés.

Les participants ont remercié les États, les organisations intergouvernementales comme la Ligue des États arabes, l'Organisation de la Conférence islamique, le Mouvement des pays non alignés, l'Union africaine et l'Union européenne, et les organisations de la société civile qui ont apporté au fil des ans un soutien sans faille aux droits des réfugiés et qui leur fournissent une aide matérielle afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Les participants ont souligné que la responsabilité de l'action de secours et de protection des réfugiés de Palestine incombe toujours aux Nations Unies et à ses organismes. Le rôle central joué à cet égard par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Moyen-Orient (UNRWA) a été particulièrement évoqué et souligné. Les participants ont noté que l'UNRWA doit aujourd'hui faire face à une demande d'assistance et de services croissante, du fait notamment de la crise humanitaire dans la bande de Gaza, et ils ont appelé la communauté des donateurs à redoubler d'efforts et à apporter les concours nécessaires pour satisfaire les besoins immédiats et à plus long terme des réfugiés en matière de développement.

Les participants ont également salué les résultats de la Conférence des donateurs qui s'est tenue à Paris et l'aide généreuse que la communauté internationale a promise aux Palestiniens afin de soutenir le processus de paix et de relancer l'économie palestinienne; ils ont aussi appelé les donateurs à accorder la priorité, dans ce contexte, aux besoins critiques des réfugiés.

Les participants ont remercié M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, de l'aide qu'il a apportée à la préparation de la Conférence et des services de conférence qu'il a mis à leur disposition.